7312

l'innovation. L'appropriation de la culture de la qualité doit concerner tous les services y compris ceux qui traitent des questions régaliennes ou ceux qui sont les plus attachés à la tradition.
La participation des personnels aux procédures de modernisation est essentielle pour développer et entretenir la motivation. Les procédures pour la certification de la qualité doivent viser une gestion participative, l'interrogation sur l'organisation, le décloisonnement.
Les éléments de méthodologie à définir seront d'ordre général et adaptables aux différentes conditions de terrain. Ils viseront à optimiser les fonctions et traiteront de l'établissement de critères d'évaluation. Il s'agit de généraliser des bonnes pratiques, d'investir dans la formation, de mieux gérer les ressources humaines. Il faut aller vers une autre culture du management des ressources humaines.
L'émulation doit être encouragée. Un trophée des services publics va être créé pour récompenser des projets exemplaires en matière d'accueil, de participation des hommes, d'engagement sur le niveau de qualité.
Il sera nécessaire d'optimiser les procédures et les circuits de décision "revoir la chaîne des contrôles, d'alléger les circuits de décision". Un chantier de simplification doit être engagé. La Loi d'habilitation du Gouvernement a cet objet.
Une modélisation des procédures est à réaliser pour l'ensemble. Les tâches doivent être revues. Le travail doit être optimisé pour générer des économies et améliorer les performances.
L'évaluation interne et l'évaluation externe seront à réaliser. Il s'agira d'aller jusqu'au bout de la démarche qualité en instaurant une certification par tierce partie. L'évaluation annuelle devra viser l'exigence de l'amélioration des prestations, l'auto-réforme des services d'intérêt général.
Le Premier Ministre a donné mandat pour que la priorité soit donnée à la démarche qualité pour réformer l'Etat. Les crédits du Fonds pour la réforme de l'Etat seront donc attribués de préférence aux actions qui s'y rattachent.

PH. FRAIOLI

SANTE

L'épisode de "myoglobinurie atypique" de l'automne 2002

Cette note de synthèse a été réalisée par le Réseau d'épidémiosurveillance des pathologies équines (RESPE):
En 1986, une équipe de scientifiques écossais (Hosie et coll., 1986) décrivait une série de cas de myopathies aiguës observés chez des chevaux au pré à l'automne 1984 et au printemps 1985 dans l'Est et le Sud Ouest de l'Ecosse. A partir de 1988, plusieurs autres cas sont décrits dans la littérature scientifique: en Angleterre (Whitwell et coll., 1988), en Allemagne (Brandt et coll., 1997) et en Belgique (Delguste et coll.). En mai 2001, une enquête réalisée auprès de 19 facultés vétérinaires européennes permet de recenser plus de 40 cas récents dans 7 des pays sollicités (Irlande, Suisse, Danemark et Lettonie). En automne 2002, la France découvre à son tour le syndrome baptisé en 1985 "myoglobinurie atypique".

L'alerte a été déclenchée début novembre 2002 par un vétérinaire sentinelle des Vosges qui a informé le réseau de plusieurs décès rapides et inexpliqués de chevaux dans le département de la Meuse.
Le tableau clinique comportait de l'ataxie, une raideur musculaire très importante, de l'abattement, des urines foncées et de la transpiration (sans manifestation de coliques, ni d'augmentation de température). Des cas similaires venaient d'être décrits en Belgique sur la même période et étaient rapportés à une entité clinique appelée "myoglobinurie atypique".

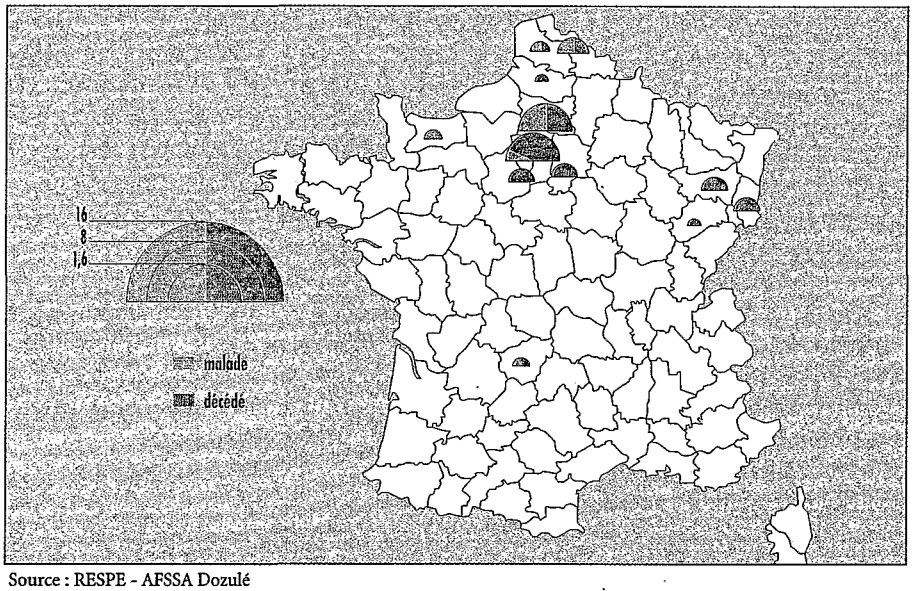
L'information ayant circulé au sein des vétérinaires sentinelles et des laboratoires impliqués dans le RESPE, un premier bilan était établi le 14 novembre. Il faisait état de 52 cas cliniques similaires (dont 43 décès) localisés dans 26 foyers situés dans l'Oise, le Val d'Oise, les Ardennes, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, la Somme, la Marne, la Manche, le Calvados. Les animaux atteints étaient principalement de jeunes chevaux à l'herbage (poneys, traits et chevaux de selle). Le nombre de cas par élevage variait de 1 à 14. Les malades étaient généralement stationnés sur une même parcelle. Le taux de mortalité était particulièrement élevé (83 %). Les décès survenaient en moyenne 12 à 72h après le début des symptômes. Les chevaux rescapés étaient ceux qui avaient fait très précocement l'objet de soins intensifs dans des cliniques vétérinaires.
Les autopsies réalisées ont mis en avant une décoloration des muscles striés (associée parfois à de la nécrose et des hémorragies) et du muscle cardiaque. Ces lésions étaient souvent associées à une congestion pulmonaire et parfois à une dégénérescence hépatique. De l'urine brune et épaisse était présente dans la vessie.

Les examens hémato-biochimiques indiquaient de façon constante une augmentation très importante des paramètres musculaires (CPK) et hépatiques (gamma GT et des phosphatases alcalines). Les dosages de la bilirubine et du fibrinogène étaient également augmentés. Ces modifications étaient fréquemment associées à une modifications des concentrations dans le sang du phosphore et du calcium (chute du calcium, augmentation du phosphore).

A ce jour, 86 malades présentant un tableau clinique et lésionnel compatibles avec le syndrome "myoglobinurie atypique" ont été recensés dans 36 foyers entre le 17 octobre et le 30 novembre 2002 (Figure 1). Nous avons constaté le décès de 68 d'entre eux.

7312

Recensement des cas compatibles avec le syndrome "myoglobinurie atypique" (17/10 au 30/11/2002)



Source : RESPE - AFSSA Dozulé

Un questionnaire épidémiologique élaboré par l'équipe du Dr Amaury (Université de Liège) a été adressé par le RESPE à chaque cabinet vétérinaire nous ayant fait part de cas suspects. L'enquête épidémiologique et les examens complémentaires nous ont rapidement orientés vers les hypothèses d'une intoxination ou d'une intoxication en relation avec l'environnement proche des animaux.

La population atteinte est principalement constituée de jeunes chevaux (plus de 50 % ont moins de 4 ans), mâles ou femelles, demeurant en permanence à l'herbage. Ils sont généralement en bon état physique et sont parfois complémentés au pré.

Les races poneys, selles et traits sont fortement représentées ce qui pourrait sans doute s'expliquer par les pratiques d'élevage liées à ces races (beaucoup de plein air intégral). Il existe au moins un cas de cheval au box depuis plusieurs mois, présentant un tableau clinique et lésionnel (histologie, hémato-biochimie) identique aux autres cas de myoglobinurie atypique.

La plupart des questionnaires épidémiologiques reçus font état de pluies abondantes (avec parfois des vents violents) et de températures relativement douces dans les jours précédents l'apparition des cas. Les prairies sur lesquelles étaient stationnées les animaux sont majoritairement humides et bordées par différentes variétés d'arbres (principalement: sapins, érables, chênes, frênes moins fréquemment: bouleaux, platanes, aulnes, peupliers, tilleuls, robiniers, acacias, châtaigniers, sureau, if). La constitution floristique des parcelle n'a pas été systématiquement inventoriée. Des équipes des Services de Protection des Végétaux ont cependant pu réaliser des recensements botaniques dans quelques foyers.

Des investigations se poursuivent afin de tenter d'identifier l'origine de cette anazootie. L'hypothèse la plus plausible semble être une intoxication par des végétaux ou des champignons microscopiques (mycotoxines) qui se seraient trouvés (de part la saison et les conditions climatiques) en quantité plus importante que d'ordinaire dans l'environnement des animaux atteints.

Des analyses effectuées sur des chevaux non malades présents sur les mêmes parcelles que les animaux décédés témoignent qu'ils ont été soumis à la même exposition mais dans une moindre mesure (effet dose).

Plusieurs mycotoxines sont connues pour être toxiques, voire spécifiquement myotoxiques chez le cheval. La principale difficulté réside dans la recherche des toxines dans les prélèvements réalisés sur les animaux morts (sang, foie, reins, contenu digestif). Des analyses toxicologiques ciblées sont envisagées mais les études menées depuis deux ans par nos confrères bèlges sont restées à ce jour infructueuses.

Quelques informations sur l'anazootie belge:

La Wallonie avait été touchée il y a deux ans par ce même syndrome qui avait occasionné le décès d'environ 40 chevaux et poneys. Le même scénario s'est reproduit cette année avec une quarantaine de cas recensés entre le 21 octobre et le 16 novembre 2002. Les caractéristiques de la population touchée étaient proches de celles décrites cette année en France.

Il y a deux ans, l'impression dominante avait été que les cas se déclaraient dans un contexte de nuits fraîches (sans toutefois de gel important), de températures douces en journée et d'un taux d'humidité très élevé.

Cette année, beaucoup de cas se sont déclarés après la tempête qui a sévit en Octobre. L'exploitation des données recueillies par le Dr Delguste (Unité de Médecine Interne des Grands Animaux- Faculté de Médecine Vétérinaire de Liège) est en cours.

C. Moussu, A. Saison

BRANDT K., HINRICHS U., GLITZ F., LANDES E., SCHULZE C., DEEGEN E., POHLENZ J., COENEN M. (1997) Atypische Myoglobinurie der Weidepferde. Pferdeheilkunde, 13, 27-34.

HOSIE B.D., GOULD P.W., HUNTER A.R., LOW J.-C., MUNRO R., WILSON H.C. (1986) Acute myopathy in horses at grass in east and south east Scotland. Vet. Rec., 119, 444-449.

OSWEILER G.D. (2001) Mycotoxins. Vet. Clin. North. Am. Equine Pract. 17 (3), 547-566.

WHITWELL K.E., HARRIS P., FARRINGTON P.G. (1988) Atypical myoglobinuria: an acute myopathy in grazing horses. Equine Vet. J. 20, 357-363.

DELGUSTE C., SANDERSEN C., AMORY H., CASSART D. (à paraître) Myoglobinurie atypiques chez des chevaux au pré: une série de cas en Belgique. Annales de Médecine Vétérinaire.